

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00366 Numéro SIREN : 809 437 304 Nom ou dénomination : AD SENIORS 37

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2019 sous le numéro de dépôt 5679

22 JUL. 2019

2019005679

DETAIL BILAN ACTIF

GREFFE

ACTIF	Exercice N 31/08/2017 12	Exercice N-1 31/08/2016 20	Ecart N / N-1	
			Euros	%
FRAIS D'ETABLISSEMENT	3 180	6 412	3 232	50.41
20100000 FRAIS D'ETABLISSEMENT	8 100	8 100		
28010000 FRAIS D'ETABLISSEMENT	4 920	1 688	3 232	191.47
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	768	40	808	NS
20510000 SITE INTERNET	1 500	1 500		
28051000 AMORT SITE INTERNET	732	432	300	69.44
28052000 AMORT FRAIS ETABLISSEMENT		1 108	1 108	100.00
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	800	800		
27685000 SUR DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS	800	800		
Total II	4 748	7 172	2 424	33.80
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	14 143	10 210	3 933	38.52
41000000 CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	14 143	10 210	3 933	38.52
AUTRES CREANCES	3 331	4 450	1 119	25.15
44400000 ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE		999	999	100.00
44571020 TVA COLLECTEE 20%	81	440	359	81.62
44860000 CHARGES À PAYER	727	1 463	736	50.31
44870000 PRODUITS À RECEVOIR	2 523	1 548	975	62.98
DISPONIBILITES	6 198	6 034	164	2.71
51200000 CREDIT DU NORD	6 198	6 034	164	2.71
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	500	865	365	42.19
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	500	865	365	42.19
Total III	24 171	21 559	2 612	12.12
TOTAL GENERAL	28 919	28 731	188	0.65

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/08/2017 12	31/08/2016 20	Euros	%
CAPITAL		3 000	3 000		
10130000	CAP. SOUSCRIT APPELÉ, VERSÉ	3 000	3 000		
REPORT A NOUVEAU		130		130	
11900000	REPORT À NOUVEAU (SOLDE DÉBIT)	130		130	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		2 059	130	1 929	NS
Total I		810	2 870	2 059	71.77
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		11 663	15 943	4 280	26.84
16410000	PRET CREDIT DU NORD 14KE	7 680	10 433	2 753	26.39
16420000	PRET BPIFINANCE 7KE	3 984	5 510	1 527	27.70
DETTES FISCALES ET SOCIALES		16 358	9 911	6 448	65.06
42100000	PERSONNEL RÉMUNÉRATIONS DUES	4 911	3 703	1 208	32.62
42820000	DETTES PROV. CONGÉS À PAYER	4 640	1 818	2 822	155.27
43100000	SÉCURITÉ SOCIALE	1 552	1 144	407	35.58
43720000	RETRAITE	1 662	1 248	414	33.19
43730000	PREVOYANCE	17	13	3	26.16
43820000	CHGES SOCIALES CONGÉS À PAYER	714	288	426	148.03
44551000	T.V.A. À DÉCAISSER	1 245	1 105	140	12.67
44566000	T.V.A. S AUTRE BIEN ET SERVICE	115	592	476	80.52
44571055	TVA COLLECTEE 5.5%	3		3	
44861000	AUTRES CHARGE A PAYER	1 500		1 500	
AUTRES DETTES		87	8	79	970.31
41000000	CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	87	8	79	970.31
Total IV		28 109	25 862	2 247	8.69
TOTAL GENERAL		28 919	28 731	188	0.65

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2017	12	31/08/2016	20	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	99	930	64	659	35 271	54.55
70600010 PRESTATIONS DE SERVICES 10%		30		69	40	57.14
70600020 PRESTATIONS DE SERVICES 20%		781		808	27	3.31
70600055 PRESTATIONS DE SERVICE 5.5%	97	533	63	782	33 751	52.92
70880000 AUT PRODT D'ACTIVITÉS ANNEXES	1	586			1 586	
Chiffre d'affaires NET	99	930	64	659	35 271	54.55
Total des Produits d'exploitation	99	930	64	659	35 271	54.55
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	26	198	17	070	9 128	53.47
60400000 ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATION				158	158	100.00
60410000 PREST. EC COMPTA FISCAL JURID	2	160	1	980	180	9.09
60430000 PRESTATIONS RESEAU	2	400			2 400	
60610000 FOURNITURES NON STOCKABLES-EAU		300			300	
60630000 FOURNIT ENTRETIEN PETIT ÉQUIPT		528		527	1	0.12
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES		718		954	236	24.76
61320000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	8	004	4	650	3 354	72.13
61351000 LOCATION MEDISYS		865	2	058	1 193	57.96
61561000 MAINTENANCE MEDISYS		600		600		
61600000 PRIMES D'ASSURANCES		849		518	331	63.81
62220000 COMMISS ET COURTAGE SUR VENTES		28		8	20	246.00
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX		410		535	125	23.42
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS		162	1	003	841	83.86
62340000 CADEAUX À LA CLIENTÈLE		51			51	
62500000 DÉPLACEMENTS		101	1	904	1 803	94.70
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS		311			311	
62520000 INDEM KM	5	397	3	258	2 139	65.67
62560000 MISSIONS		6		25	19	75.26
62570000 RÉCEPTIONS		915		405	510	125.84
62600000 FRAIS TELECOM		418		691	273	39.56
62610000 FRAIS POSTAUX		502		239	264	110.43
62780000 AUT FRAIS ET COMM PRESTAT SERV		903		992	89	8.97
62810000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS.)		80			80	
62811000 FORMATION PERSONNEL		490			490	
62830000 FORMATION PERSONNEL			3	434	3 434	100.00
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2	097		539	1 559	289.42
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE		286			286	
63330000 FORMAT PROFESSIONNELLE CONTINU		736		444	292	65.94
63350000 VERST LIBÉRATOIRE DT EXO T APP				70	70	100.00
63380000 AUTRES				25	25	100.00
63511000 CFE		75			75	
63512000 TAXES FONCIÈRES		709			709	
63780000 TAXES DIVERSES		291			291	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	62	747	38	202	24 545	64.25
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	59	833	36	321	23 513	64.74
64120000 CONGÉS PAYÉS	2	822	1	818	1 005	55.27
64140000 INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS		91		64	27	42.89
CHARGES SOCIALES	8	122	4	602	3 520	76.48
64510000 COTISATIONS À L'URSSAF	4	784	3	658	1 126	30.80
64513000 COTIS PREVOYANCE		2		9	7	73.85
64532000 COTISATIONS RETRAITE	3	504	2	145	1 359	63.34

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2017 12	Exercice N-1 31/08/2016 20	Ecart N / N-1	
			Euros	%
64550000 VARIATION CHG/CP	426	288	138	48.03
64750000 MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	380	665	285	42.86
64900000 CREDIT D'IMPOT COMP EMPLOI	975	2 163	1 188	54.92
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 424	3 228	804	24.91
68111000 DOT.AMORT IMMOB INCORPORELLES	2 424	3 228	804	24.91
AUTRES CHARGES		500	500	100.00
65110000 REDEVANCE CONCESSION BREVET		500	500	100.00
Total des Charges d'exploitation	101 587	64 141	37 446	58.38
Résultat d'exploitation	1 658	518	2 176	420.08
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	402	1 032	631	61.10
66100000 CHARGES D'INTÉRÊTS		544	544	100.00
66160000 INTÉR BANC, ET OPÉRAT.FINANCEM	402	488	87	17.73
Total des Charges financières	402	1 032	631	61.10
Résultat financier	402	1 032	631	61.10
Résultat courant avant impôts	2 059	514	1 545	300.43
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		384	384	100.00
69900000 CREDIT IMPOT DIRIGEANT		384	384	100.00
Total des produits	99 930	64 659	35 271	54.55
Total des charges	101 989	64 789	37 200	57.42
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	2 059	130	1 929	NS

Désignation de l'entreprise : <u>AD SENIORS 37</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>						
Adresse de l'entreprise : <u>5 Rue Louis MESTIVIER</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>20</u>						
Numéro SIRET* <u>80943730400011</u>		Néant ☐						
		Exercice N clos le : <u>31/08/2017</u>						
		N-1 : <u>31/08/2016</u>						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	8 100	AC	4 920	3 180	6 412	
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 500	AG	732	768	(40)	
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU				
	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières*		BH	800	BI		800	800	
TOTAL (II)		BJ	10 400	BK	5 652	4 748	7 172	
STOCKS *		Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	14 143	BY		14 143	10 210
		Autres créances (3)	BZ	3 331	CA		3 331	4 430
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	6 198	CG		6 198	6 034	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	500	CI		500	865	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	24 171	CK		24 171	21 559	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	34 571	IA	5 652	28 919	28 731	
	Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	800	(3) Part à plus d'un an :	CR		
(1) Clause de réserve de propriété *		Immobilités :		Stocks :		Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.000.....)	DA	3 000	3 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(130)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 059)	(130)
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (I)		DL	810	2 870
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 663	15 943
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 358	9 911
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	87	8	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	28 109	25 862
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	28 919	28 731
RENOUVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	28 109	25 854	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		AD SENICRS 37				Néant		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF	
		services*	FG	99 930	FH		FI	99 930 64 659
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	99 930	FK		FL	99 930 64 659	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	99 930 64 659	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	26 198 17 070	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 097 539	
	Salaires et traitements*					FY	62 747 38 202	
	Charges sociales (10)					FZ	8 122 4 602	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	2 424 3 228	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)			GE		500		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	101 587 64 141
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 658) 518	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	402 1 032	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	402 1 032	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(402) (1 032)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(2 059) (514)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			(384)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	99 930	64 659	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	101 989	64 789	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(2 059)	(130)	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	AI			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			500
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2053.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37										Néant	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	8 100	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 500	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants]	M2		KP		KQ		KR		
		[Dont Composants]	M3		KS		KT		KU		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KV		KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KY		KZ		LA
		Matériel de transport *					LB		LC		LD
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LE		LF		LG
		Emballages récupérables et divers *					LH		LI		LJ
	Immobilisations corporelles en cours					LK		LL		LM	
	Avances et acomptes					LN		LO		LP	
	TOTAL III										
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	800	IU		IV			
TOTAL IV				LQ	800	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	10 400	OH		OJ			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
		1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	C0	D0	8 100	D7	8 100	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	LW	1 500	IX	1 500	
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME		MF		
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions			IS	MG	MH		MI		
					IT	MJ	MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. aménagements divers		IU	MM	MN		MO		
		Matériel de transport		IV	MP	MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW	MS	MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA		NB		
	Avances et acomptes			NC	ND	NE		NF		
	TOTAL III			IV	NG	NH		NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU	M7		OW	
		Autres participations		IO		OX	OY		OZ	
Autres titres immobilisés		II		2B	2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F	800	2G	800		
TOTAL IV		I3		NI	NK	800	2H	800		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	OL	10 400	OM	10 400		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CY	1 688	EL	3 232	EM		EN	4 920
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	PE	1 540	PF		PG	808	PH	732
Terrains	PI		PJ		PK		PL	
Constructions	PM		PN		PO		PQ	
Sur sol propre								
Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PV	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres	QD		QE		QF		QG	
Inst. générales, agencements, aménagement divers								
Immobilisations corporelles	QH		QI		QJ		QK	
Matériel de transport								
Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III	QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ON	3 228	OP	3 232	OQ	808	OR	5 652

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
TOTAL I										
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL II										
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst. générales et amén. const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
	Inst. techniques, mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
	TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations										
TOTAL IV		NL			NM			NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non vendu (NP + NQ + NR)		NW		Total général non vendu (NS - NT + NU)	NY	Total général non vendu (NW - NY)	NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP	SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5I		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1)*	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF						
	- financières	UG				UH				
	- exceptionnelles	UJ				UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.									10	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37

Néant

*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	800	UV	800	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	14 143		14 143						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	LY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	81		81					
	publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	3 250		3 250					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS	500		500						
	TOTALUX		VT	18 774	VU	18 774	VV				
REVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus 2		A plus d'un an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	7 680		7 680						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	3 984		3 984						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B									
Personnel et comptes rattachés		8C	9 551		9 551						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 944		3 944						
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 363		1 363						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 500		1 500						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	87		87						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALUX		VY	28 109	VZ	28 109						
REVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	402	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	4 681	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANT 5 Immatriculé

Formulaire obligatoire (article 57 A du Code Général des Impôts)
 * Des explications concernant cette nomenclature sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/08/2017		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		WA	
			de son conjoint		WB	
			moins part déductible *		WC	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				IZ	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		IR	
			- imposées au taux de 0 %		ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions		WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
					TOTAL I	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV	
			- imposées aux taux de 0 %		WH	
			- imposées aux taux de 19 %		WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs		XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A		
Produit net des actions et parts d'intérêts :						
Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						
Mesures d'incitation à l'investissement et exonérations	Majoration d'amortissement *				XD	
	Entreprises nouvelles (prise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	QV	Bassin d'emploi à dynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 3)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance déduite par le report en arrière du déficit	ZI
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		
		déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZI		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		
				XO		

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise :

31/08/2017

[illegible]

Désignation de l'entreprise : <u>AD SENIORS 37</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	K4	2 677	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	2 677	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	4 582	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	7 260	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	5 354	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN - ZV à 9S) et (YO - ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne W1

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	I.1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37 Néant ☐ *

ORIGINES		AFFECTATIONS		ZB		ZD		ZE		ZF		ZG		ZH	
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC			Affectations aux réserves	- Réserves légales										
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(130)		Dividendes	- Autres réserves										
Prélèvements sur les réserves	OF			Autres répartitions											
TOTAL I - OF		(130)		Report à nouveau								(130)			
				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)				TOTAL II							
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)															
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice														XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS															
Exercice N :															
Exercice N-1 :															
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (préciser le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7														
	- Engagements de crédit-bail immobilier														
	- Effets portés à l'escompte et non échus														
BÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance														
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8														
	- Personnel extérieur à l'entreprise														
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)														
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages														
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES														
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052														
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE														
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS														
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052														
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée														
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations														
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*														
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *														
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés):														
	- Effectif affecté à l'activité artisanale														
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *														
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP														
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0														
RÉGIME DE GROUPE *	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice														
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI														
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe														
	Groupe : résultat d'ensemble														
Plus-values à 15 % JK															
Plus-values à 19 % JM															
Plus-values à 15 % JN															
Plus-values à 19 % JP															
Imputations JC															
Imputations JO															
Imputations JF															
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH															
N° SIRET de la société mère du groupe JJ															

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRA 115 Informatique

Désignation de l'entreprise : AD SENICRS 37						Néant ☒	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES							
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)						
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							
			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37Neant $\boxed{X}$ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

* Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37

Neant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ②

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37Néant ☐

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :

Exercice ouvert le : 01/09/2016et clos le : 31/08/2017Durée en nombre de mois 12**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	99 930
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	99 930

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	17 329
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	17 329

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	82 601
-----------------------------	--------------------------	-----------	---------------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	82 601
--	-----------	---------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	99 930
Période de référence	GY	01/09/2016
Date de cessation	GZ	31/08/2017
	HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OF, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 8 2 0 1 7

N° SIRET 8 0 9 4 3 7 3 0 4 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AD SENIORS 37

ADRESSE (voie) 5 Rue Louis MESTIVIER

CODE POSTAL 37230

VILLE FONDETTES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	2 100
---	----	--	----	-------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	900
---	----	--	----	-----

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination AD DEVELOPPEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 500108642 % de détention 70.00 Nb de parts ou actions 2 100

Adresse : N° 22 Voie boulevard Edgard Quinet

Code postal 75014 Commune PARIS Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mlle Nom patronymique PIRE Prénom(s) CELINE

Nom marital % de détention 30.00 Nb de parts ou actions 900

Naissance : Date 140586 N° Département 37 Commune CHAMBRAY LES T Pays France

Adresse : N° 3 Voie RUE DOCTEUR GUERIN

Code postal 37000 Commune TOURS Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

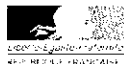
Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01092016	et clos le	31082017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
AD SENIORS 37		5 Rue Louis MASTIVIER	
SIRET	8 0 9 4 3 7 3 0 4 0 0 0 1 1	37230 FONDETTES	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	AIDE A DOMICILE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-----------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*	Déficit	4 582
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :				
dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%
--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires.

numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu FONDETTES
	Qualité et nom du signataire: Céline PIRE - Gérante
Tél:	Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e		
					f		
					g		
					h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SFP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts versées appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
CELINE PIRE GERANTE 3 RUE DOCTEUR GUERIN 37000 TOURS	9	2016			1 536		
CELINE PIRE GERANTE 3 RUE DE GUERIN 37000 TOURS	9	2017			3 861		

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DAIDS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

QUADRATUS Informatique



SARL AD SENIORS 37
Au capital de 3 000 €
Siège social : 9 rue de Clocheville
37000 Tours
RCS : 809 437 304

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 08/01/2018

L'an deux mille dix-huit
Le lundi 8 janvier,
A 16 heures,

Les associés d'AD Seniors 37 se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle Ordinaire, sur la convocation de la gérante :

Mme Stéphanie de Franssu, en sa qualité de gérante de la Société, a pris la Présidence de l'Assemblée.

Sont présents ou représentés :

- La société AD DEVELOPPEMENT	21 parts
Représentée par Monsieur Arnaud MAIGRE, son Gérant	
- Mme Stéphanie de Franssu	9 parts

TOTAL composant le capital	30 parts

Le capital étant entièrement représenté, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Madame la Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des Associés :

- ♦ Les statuts de la Société,
- ♦ La feuille de présence,
- ♦ L'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 août 2017
- ♦ Les comptes de l'exercice social clos le 31 août 2017,
- ♦ Le rapport du gérant,
- ♦ Le projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée,
- ♦ Divers documents.

fr.

Elle rappelle à l'Assemblée l'ordre du jour suivant, sur lequel elle est appelée à délibérer :

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle :

- ◆ Rapports de la Gérance,
- ◆ Approbation des comptes annuels de l'exercice 2016/2017,
- ◆ Quitus à la Gérance,
- ◆ Affectation du résultat,
- ◆ Approbation des conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de Commerce,
- ◆ Rémunération de la gérante
- ◆ Questions diverses,
- ◆ Pouvoirs à conférer.

Madame la Présidente déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de la Gérance, le projet des résolutions, la liste des Associés ainsi que tous les autres documents et renseignements mentionnés par la loi et prévus par les statuts, ont été tenus à la disposition des Associés au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Lecture est successivement donnée du rapport de la Gérance.

Madame la Présidente déclare alors la discussion générale ouverte.

Diverses observations sont ensuite échangées et personne ne demandant plus la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

**RESOLUTIONS RELEVANT DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérante, approuve les comptes annuels de l'exercice 2016/2017 tenus sur 12 mois tels qu'ils lui sont présentés, et qui font ressortir une perte nette de gestion de 2 059€.

Elle approuve en outre toutes les mesures et opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Elle donne, en conséquence, à la gérante, quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Nous vous proposerons d'affecter la perte de gestion de l'exercice social clos le 31 août 2017,

De la manière suivante	-2 059 Euros
augmenté du report à nouveau de	0 Euros

soit ensemble	-2 059 Euros
à la réserve légale	0 Euros
au poste de report à nouveau	0 Euros

le solde, soit	0 Euros

Aucun dividende n'est versé pour l'année 2016/2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'année 2017 a vu la conservation de conventions entre Ad développement et Ad seniors 37 entrant dans le champ de l'article L.225-38 et suivant du code de commerce :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide que la Gérante aura droit, en rémunération de ses fonctions à une somme fixe mensuelle égale à 1 500 € euros bruts par mois dès que l'entreprise facture 11 000,00 euros HT mensuels.

à une participation de 15% sur le chiffre d'affaires mandataire, payable mensuellement et calculée sur un chiffre d'affaires dépassant 11 000,00 euros HT par mois sur un exercice fiscal annuel.

à une participation de 5 % sur le chiffre d'affaires, payable mensuellement et calculée sur un chiffre d'affaires dépassant 11 000,00 euros HT par mois sur un exercice fiscal annuel.

Les primes doivent être considérées au regard de deux situations :

- a) lorsque le CA grossit au-delà d'un certain point, et qu'il faudra embaucher en gestion
- b) lorsque les charges d'exploitation s'élèvent de façon anormale

Par conséquent :

a) au-delà de 60 000,00 euros HT de CA mensuel la prime sera de l'ordre 1%, sans limite de chiffre d'affaires par la suite

b) si l'excédent brut d'exploitation (la différence entre le CA et les charges) est inférieur aux prévisions du business plan, la prime s'ajustera à la baisse. A savoir, l'excédent brut d'exploitation :

- est inférieur de 25% aux prévisions. Ce sera considéré comme un accident de parcours et la prime reste intacte, soit à 5% du CA jusqu'au 60 000,00 euros ht de CA et à 1% au-delà.
- est compris entre 25% et 50% de ce qui est prévu dans le business plan, la prime est diminuée de moitié, soit à 2,5% du CA jusqu'au 60 000,00 euros ht de CA et à 1% au-delà.
- est inférieur de plus de 50% par rapport à ce qui est prévu, la prime est annulée.

CINQUIEME RESOLUTION

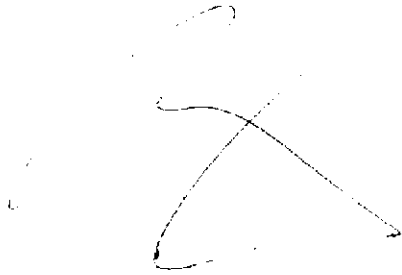
L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour l'accomplissement de toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

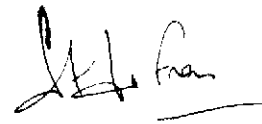
De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal que les membres du bureau ont signé après lecture.



L'Associé

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

La Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. H. Fran' followed by a horizontal line.



SARL AD SENIORS 37
Au capital de 3 000 €
Siège social : 9 rue de Clocheville
37000 Tours
RCS : 809 437 304

L'Assemblée Générale Ordinaire du 08/01/2018
Rapport de gestion de la gérante

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux dispositions légales et statutaires, à l'effet, de vous rendre compte de l'activité de notre Société au cours l'exercice clos le 31 août 2017, de vous présenter les comptes et le bilan dudit exercice et de les soumettre à votre approbation.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE :

Durant l'exercice social clos le 31 août 2017, notre chiffre d'affaires s'est inscrit à 99 930 € et nos produits d'exploitation à 99 930 €.
L'exercice clos au 31/08/2017 porte sur 12 mois d'activités.

En regard, nos charges d'exploitation se sont inscrites à 101 587 €.

Parmi ces charges, les charges externes se sont inscrites à 26 198 €, les impôts, taxes et versements assimilés à 2 097 €, les charges de personnel à 62 747 €, les charges sociales à 8 122 € pour un effectif ETP de 3 personnes, les dotations aux amortissements à 2 424 €.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est ainsi ressorti en perte de 1 658 €.

Les produits financiers se sont inscrits à 0 €. Les intérêts et charges assimilées se sont inscrits à 402 € les charges exceptionnelles à 0 €.

Le résultat courant avant impôts est ressorti en perte de 2 059 €, le résultat net à - 2 059 €.

II - BILAN DE LA SOCIETE AU 31 AOUT 2017 :

Au 31 août 2017, l'actif net immobilisé de la Société s'inscrit à 4 748 €, dont 3 948 € d'immobilisations incorporelles, 0 € d'immobilisations corporelles et 800 € d'immobilisation financières. L'actif circulant s'inscrit à 24 171 €, dont 14 143 € de comptes clients et comptes rattachés, 3 331 € d'autres créances 6 198 € de banques et autres disponibilités et 500 € de charges constatées d'avance.

Au passif, les capitaux propres se chiffrent à 810 €, compte tenu de la perte de gestion de 2 059 €, les provisions pour risques et charges à 0 € et les dettes à 28 109 €, dont 11 663 € d'emprunts et dettes assimilées, 16 358 € de dettes fiscales et sociales et 0 € de fournisseurs et comptes rattachés.

Le total du bilan s'inscrit ainsi à 28 919 € au 31 août 2017.

III - PERSPECTIVES POUR 2018 :

Pour 2017/2018 la Société envisage d'atteindre un objectif de 12 000 h facturées sur 12 mois.

IV – APPROBATION DES COMPTES ET BILAN – QUITUS A LA GERANCE :

Nous vous demanderons d'approuver les comptes de l'exercice 2016/2017 tels qu'ils vous sont présentés ainsi que toutes les mesures et opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports.

Nous vous demanderons en conséquence de donner quitus à la Gérance de sa gestion.

V - AFFECTATION DU RESULTAT :

Nous vous proposerons d'affecter la perte de gestion de l'exercice social clos le 31 août 2017,

De la manière suivante	-2 059 Euros
augmenté du report à nouveau de	0 Euros

soit ensemble	-2 059 Euros
à la réserve légale	0 Euros
au poste de report à nouveau	0 Euros

le solde, soit	0 Euros

Aucun dividende n'est versé pour l'année 2016/2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VI - REPARTITION DU CAPITAL :

Au 31 août 2017, la répartition du capital était la suivante :

- Mme Stéphanie de Franssu 9 actions
- Société Ad Développement 21 actions

Aucune autre modification n'est intervenue au cours de l'exercice 2017.

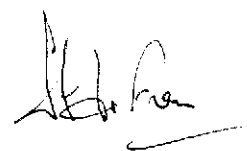
VII - FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :

Nous vous informons également que la Société n'a procédé à aucun investissement de recherche et de développement au cours de l'exercice 2017/2018.

VIII - FILIALES ET PARTICIPATIONS :

Pas de participations

La Gérante

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Ren', with a long horizontal stroke extending to the right.